Efficacité énergétique

Renov'action

En s'associant avec le bureau d'ingénieurs spécialisés dans le conseil en rénovation Signa-Terre SA, nous avons mis en place un programme complet pour optimiser l'efficacité énergétique de votre bien immobilier. Ce service, appelé **renov'action** est le fruit de nos expériences cumulées. Il vous permet de réduire votre consommation, de mettre en œuvre des solutions de rénovation durables et de vous faire bénéficier du meilleur retour sur investissement possible.

Optez pour des travaux en toute connaissance de cause grâce à notre méthodologie en quatre étapes !

Étape 1. Audit et recommandations
Étape 2. Scénario de rénovation et évaluation des coûts
Étape 3. Travaux de rénovation
Étape 4. Contrôle qualité

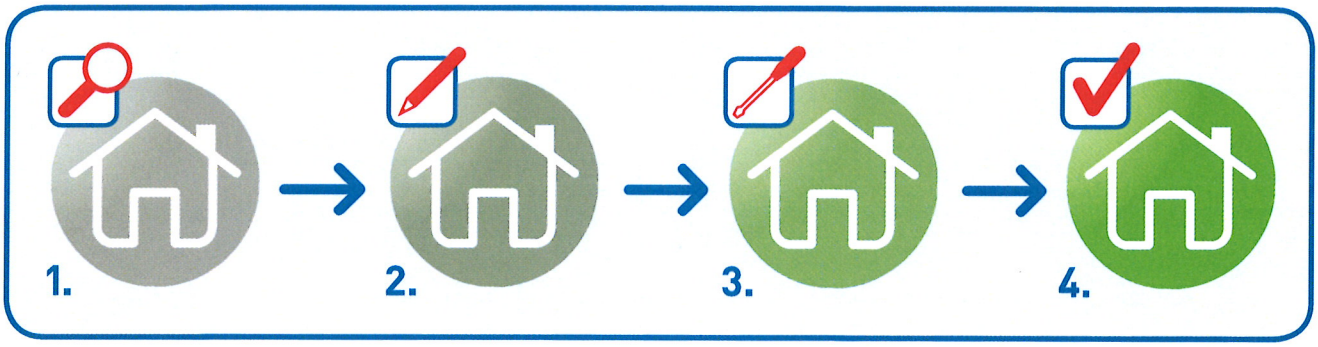

Étape 1.

Audit et recommandations

CHF 1'500.-
(hors taxes)

L'audit réalisé par nos spécialistes vous donnera une vision claire de l'état de votre bien et des mesures de rénovation vous seront proposées.
Notre analyse couvre aussi bien les installations techniques comme le chauffage que l'enveloppe du bâtiment. Un rapide tour d'horizon est également effectué pour étudier les différentes possibilités d'utilisation des énergies renouvelables sur votre parcelle.

- Visite du bien
- État du patrimoine et de l'enveloppe
- État des installations techniques
- Mini audit électrique
- Conseil de rénovation
- Conseil de choix techniques
- Utilisation des énergies renouvelables
- ImmoLabel® et certificat CEB SIA 2031

Étape 2.

Scénario de rénovation et évaluation des coûts

Forfait sur la base d'un devis

Combien coûtera votre rénovation ? Quelles sont les variantes à retenir en fonction de votre budget ? Comment et à quel rythme ces investissements doivent-ils être réalisés ? Ces questions seront abordées lors de la deuxième étape pour évaluer notamment le potentiel de rentabilité vis-à-vis des économies d'énergie réalisées. Notre estimation vous permettra de définir un budget et la planification des travaux.

- Calcul des économies d'énergie
- Étude de variantes
- Audit électrique détaillé
- Estimation du coût des travaux
- Calcul et rentabilité
- Plan d'investissement

Étape 3a

Rénovation importante (plus de CHF 80'000.-)

Dans le cadre de rénovations importantes, nous vous accompagnons, en étroite collaboration avec votre architecte, dans toutes les démarches administratives nécessaires à une mise à l'enquête. Nous gérons pour vous les demandes de subventions et vous conseillons sur les montages financiers possibles. Un suivi de chantier est effectué afin que vos choix soient scrupuleusement respectés par les entreprises mandatées.

Forfait sur la base d'un devis

- Dépose du dossier de mise à l'enquête
- Requête et formulaires de demande de subventions
- Assistance du maître d'ouvrage (AMO) et surveillance de chantier
- Analyse financière

Étape 3b

Rénovation légère (moins de CHF 80'000.-)

Pour de plus petites réalisations ne nécessitant pas de mise à l'enquête, vous bénéficiez d'un conseil dans le choix des entreprises mandataires ainsi que dans les démarches nécessaires à l'obtention de subventions.

Forfait sur la base d'un devis

- Conseil dans le choix des entreprises
- Contrôle et validation des travaux
- Requête et formulaires de demande de subventions

Étape 4.

Contrôle qualité

Étape essentielle lors d'une rénovation, le contrôle qualité permet de valider l'adéquation entre les mesures prises, les travaux effectués et le résultat souhaité. Dans ce cadre, nous établissons un rapport final et vous délivrons un certificat officiel facilitant la valorisation de votre maison.

CHF 1'000.-
(hors taxes)

- ImmoLabel® et certificat CEB SIA 2031
- Rapport décrivant les travaux entrepris
- Analyse thermographique par caméra (en option) afin de contrôler les résultats obtenus

seic
Société Electrique Intercommunale de la Côte SA
Rte des Avouillons 2 • 1196 Gland • Tél. 022 364 31 31 • Fax 022 364 34 51
info@seicgland.ch • www.seicgland.ch